

## Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du 28 juin 2021

Date 28 juin 2021

Année scolaire : 2020 / 2021  
Numéro de séance : 6  
Date de transmission de la convocation aux membres : 17 juin 2021  
1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui  
2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) : non  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)  
Président : M JADEAU  
Secrétaire de séance : Mme DENIBEAU  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 21

### Ordre du jour

#### I – FONCTIONNEMENT GENERAL

#### II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- 2-1- Point sur les effectifs et la structure 2021-2022 et impact sur la DHG (annexe 1).
- 2-2- Point sur les mouvements de personnels.
- 2-3- Finalisation de la répartition des IMP pour l'année scolaire 2020-2021.

#### III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- 3-1 - Convention d'occupation précaire.
- 3-2 - Contrats et conventions (annexes 2, 2bis, 3, 4 et 5)
- 3-3 - Recrutement des personnels par contrat de droit public.
- 3-4 - Calendrier de mensualisation du prélèvement automatique (annexe 6).
- 3-5 - Répartition des crédits pédagogiques globalisés 2021-2022.
- 3-6 - Aliénation de biens.
- 3-7 - Sortie d'inventaire (annexe 7).
- 3-8 - Admission en non-valeur.

#### IV – QUESTIONS DIVERSES

#### Annexes

- Ventilation de la DHG (**annexe 1**)
- Convention relative à l'accueil des enfants du centre de loisirs de la communauté de communes du Civraisien en Poitou, au service de restauration du collège André Brouillet le mercredi (**annexe 2**)
- Convention relative à l'utilisation des locaux et équipements du collège André Brouillet par le centre de loisirs de la communauté de communes du Civraisien en Poitou pendant les vacances scolaires (**annexe 2bis**)
- Convention relative à la fourniture de repas pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Valence-en-Poitou (**annexe 3**)
- Convention relative à la mise à disposition de personnel au collège André Brouillet de Valence-en-Poitou (**annexe 4**)
- Convention de prêt de matériels numériques mobiles (**annexe 5**)
- Calendrier de mensualisation du prélèvement automatique (**annexe 6**)
- Tableau des sorties d'inventaire (**annexe 7**)

## FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Séance 28 juin 2021

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
<b>MEMBRES DE DROIT</b>	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✕		
	Gestionnaire	PALEZIS Anne	✕		
	CPE	DUPONT Julien	Excusé		
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	Excusé		
		PECRIAUX Sybil	Excusée		
	Commune siège	POUVREAU Laëtitia	✕		
<b>PERSONNALITÉS QUALIFIÉES</b>		COLIN Josette	✕		
		GABORIT Bernard	✕		
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnels d'enseignement	DELMARLE Théo	Excusé	LE LANNOU Marie-Anne	✕
		DUBUISSON Aurélie	✕		
		DUMAY Aurore	✕		
		GUILLARD François	✕		
		MILLOT Julie	✕		
		RINGUET Elizabeth	✕		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BIRAUD Sylvie	✕		
		CLEMENT Anita	✕		
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	AUVIN Laurent	✕		
		COLASSON Sandra	✕		
		DA SILVA Antonio	✕		
		DENIBEAU Béatrice	✕		
		RAGEAU Marie	✕		
		VUARNESSEON Éric	✕		
	Elèves	BOUTEILLE Victor	✕		
		DUBOIS Shanice	✕		

## Préambule.

La séance débute à 18h00, le quorum étant atteint avec 20 présents.

### Désignation du secrétaire de séance.

Mme DENIBEAU, représentante des parents d'élèves, est désignée secrétaire de séance en fonction du planning établi lors du CA du 26 novembre dernier.

### Adoption du PV du CA du 26/11/2020.

Aucune remarque.

**Présents : 20                      Abstention : 1                      Nul ou blanc : 1                      Contre : 0                      Pour : 19**

M. DA SILVA rejoint la séance à 18h05.

### Adoption de l'ordre du jour.

M. JADEAU propose la modification de la numérotation des annexes avec l'ajout d'une nouvelle annexe au point 2-1.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

Mme MILLOT souhaite faire lecture d'une déclaration liminaire des personnels d'enseignement et d'éducation qui traite de la situation sanitaire et les effets sur l'état de santé psychologique des élèves.

M JADEAU invite Mme Millot à lire la déclaration (en pièce jointe du Procès-Verbal).

## I – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.

### II- VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE.

#### 2-1- Point sur les effectifs et la structure 2021-2022 et impact sur la DHG (annexe 1).

La phase d'ajustement du mois de juin a permis l'ouverture d'une nouvelle division en 5<sup>e</sup>.

De fait, la DGH votée en février n'est plus d'actualité et s'élève désormais à 354h réparties en 322HP et 32 HSA.

Les aménagements décidés en février notamment la concentration sur le niveau 5<sup>e</sup> des dispositifs d'AP et des groupes en sciences et technologie s'annulent et reportés sur d'autres niveaux en fonction des priorités du collège : consolidation des savoirs fondamentaux (AP en français 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, AP en maths 6<sup>e</sup>), préparation au DNB et au lycée (AP en 3<sup>e</sup> : français, maths et sciences, HG).

Cette ventilation a été travaillée en conseil pédagogique le 8 juin dernier.

Tous les membres de la communauté éducative reconnaissent qu'avec cette douzième classe, les conditions d'enseignement devraient être confortables.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

#### 2-2- Point sur les mouvements de personnels.

M. JADEAU annonce l'ouverture d'un poste de professeur de lettres supplémentaire occupé par Mme VAN DER EECKEN et la présence d'un BMP à 16,5 H donc probablement à temps complet sur le collège, soit un 4<sup>e</sup> professeur de lettres.

Il passe en revue les autres disciplines où il y a peu de changements : en Histoire Géo, le poste de M. TAMAILLON, qui a accepté sa reconversion vers un poste de professeur documentaliste, a été affecté à une nouvelle titulaire, Mme LOISEAU, qui arrive de l'académie de Versailles. En maths, Mme MIGAUD a obtenu sa mutation, Mme Magné rejoint l'équipe enseignante.

Reste 2 BMP (en maths pour 9h et en EPS pour 3h) qui seront nommés au cours de l'été.

Concernant les autres personnels M JADEAU informe le CA que Mme PALEZIS, gestionnaire quitte le collège pour de nouvelles aventures dans un autre collège. M JADEAU la remercie très sincèrement pour toutes ces années passées au collège et pour la qualité de son travail, lui souhaitant plein de succès dans son nouveau poste.

Enfin, il informe d'un renouvellement partiel de l'équipe vie scolaire avec l'arrivée de 2 nouveaux AED et, comme les années passées, d'un CPE stagiaire en complément de M. DUPONT.

Il n'y a pas de mouvement chez les agents.

#### 2-3- Finalisation de la répartition des IMP pour 2020-2021.

La répartition des IMP votée en octobre 2020 laissait 2 IMP non attribuées pour l'année. Les IMP ponctuelles valorisent la participation à des projets d'ordre pédagogique ou éducatif au service des élèves.

Le 8 juin M JADEAU a réuni un conseil pédagogique qui a proposé la distribution de ces IMP : ½ IMP pour la mise en œuvre des portes ouvertes virtuelles (M. GUILLARD). ½ pour les professeurs principaux de 3<sup>e</sup>me (M GUILLARD et Mme DUBUISSON) pour l'accompagnement individualisé qu'ils ont proposé aux élèves dans le cadre de l'orientation. M JADEAU en profite pour les féliciter et les remercier de leur engagement. ½ pour le projet de film mené avec la classe des 6<sup>e</sup>meC par Mme MILLOT dans le cadre du « Prix BD des collèges ».

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

### III- VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE (2<sup>e</sup>me partie).

Mme PALEZIS expose les conventions qui doivent être renouvelées.

#### 3-1 - Convention d'occupation précaire.

Il s'agit du renouvellement de la convention logement pour les 2 logements de fonction, les locataires restant les mêmes et le loyer inchangé soit 330 €/ mois + 95 € de charges

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

3-2 - Contrats et conventions (annexes 2, 2bis, 3, 4 et 5)

Mme PALEZIS présente les différentes conventions au CA pour donner autorisation de signature au chef d'établissement.

Convention avec la Communauté de Communes pour l'accueil des enfants du centre de loisirs en restauration. Renouvellement pour 1 an, Mme PALEZIS informe qu'ils sont à la recherche d'un autre lieu car les conditions d'accueil ne sont pas adaptées aux petits.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

Convention avec la Communauté de Communes pour l'utilisation des locaux du collège (cours, toilettes...) par le centre pendant les vacances. Renouvellement pour 1 an.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

Convention avec la commune de Valence en Poitou pour la fourniture des repas au groupe scolaire « Bonnet Lafond » et l'accueil des élèves de CE2, CM1, CM2 pour la prise des repas au collège avec un maximum de 54 élèves.

**Présents : 21                      Abstention : 1                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 20**

Convention avec la commune de Valence en Poitou pour la mise à disposition du personnel de la commune soit 1 agent en qualité d'aide cuisine à temps complet et 1 autre agent à temps partiel (1h30/jour) pour la plonge.

**Présents : 21                      Abstention : 1                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 20**

Convention de prêt de matériel informatique mobile aux élèves pendant la période de COVID. Mme PALEZIS informe que le département a fait une dotation de 11 PC portables à cet effet.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

3-3 - Recrutement des personnels par contrat de droit public.

Mme PALEZIS demande au CA d'autoriser le Principal à effectuer le recrutement des assistants d'éducation. 2 postes sont à pourvoir pour la rentrée prochaine suite aux départs de Benjamin et Rémi.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

3-4 - Calendrier de mensualisation du prélèvement automatique (annexe 6).

Mme PALEZIS présente l'échéancier des prélèvements mensualisés pour la demi-pension.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

3-5 - Répartition des crédits pédagogiques globalisés 2021-2022.

Il s'agit de subvention d'état pour l'achat de manuels scolaires, des carnets de correspondance et de la reprographie.

Mme PALEZIS informe qu'il y a un reliquat de 3338,91 €, la subvention de cette année est de 500 €, La répartition proposée est la suivante :

Reprographie : 424,05 €

Carnets de correspondance : 698 €

Manuels scolaires : 2715,98 €

M JADEAU rappelle que les Workbook (cahiers d'activités) ne sont pas considérés comme des manuels car ils sont personnels. Ils ne peuvent donc pas être financés par la subvention. Le précédent CA a acté leur achat par le collège et l'APE.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

3-6 - Aliénation de biens.

Mme PALEZIS indique que du mobilier et de la vaisselle ont été achetés pour le self (avec un conseiller prévention du Conseil départemental), dans le but de choisir du matériel beaucoup plus léger afin de soulager le personnel qui manipule plusieurs centaines d'assiettes par jour. Pour le mobilier ce sont les tables qui vont être remplacées par des tables plus légères, sur roulettes et qui se rabattent pour des déplacements sans effort afin de faciliter le nettoyage des sols. Cela permettra au self d'être aménagé pour des réunions.

Le montant des achats vaisselle s'élève à 5800 € (assiettes, bols, ravier...)

Le montant des achats de tables s'élève à 11 000 €, pris en charge par le Conseil Départemental.

Les anciennes tables sont à vendre pour 10 €/unité

La vaisselle également, les assiettes 4€/20, les bols 2 €/10, ravier 2€/10

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

3-7 - Sortie d'inventaire (annexe 7).

Mme PALEZIS informe du montant des biens sortis de l'inventaire soit 56 829,48 € (valeur d'achat). Il s'agit de matériel très ancien et non fonctionnel, pour certains d'entre eux ne sont même plus dans l'établissement.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

3-8 - Admission en non-valeur.

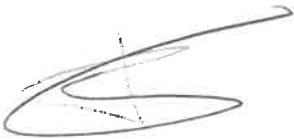
Mme PALEZIS informe que 2 dossiers (pour des créances de cantine insolvables) d'un montant total de 281,53 € doit être prélevé sur le fond de réserve.

M. AUVIN suggère qu'un état de situations soit présenté au CA.

**Présents : 21                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 21**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h08.

La secrétaire de séance,  
Mme DENIBEAU



Le Président,  
M. JADEAU



**Déclaration liminaire**  
**des représentant.es des personnels d'enseignement et d'éducation**  
**au conseil d'administration du collège André Brouillet du 28 juin 2021.**

Le contexte pandémique a fortement intensifié la charge de travail qui pèse sur les personnels de santé et du social. Les élèves sont nombreux à connaître des situations individuelles, familiales, sociales difficiles, qui risquent encore de se dégrader avec la crise que connaît le pays.

Les personnels du collège estiment que les conditions ne sont pas réunies pour assurer la santé des élèves de manière efficace. En effet, nous constatons que depuis plusieurs mois, l'infirmière scolaire est en arrêt et non remplacée ; qu'assistante sociale et psychologue croulent sous les rendez-vous, leur temps de présence sur l'établissement étant très insuffisant par rapport aux besoins exprimés. L'augmentation d'une demi journée du temps de présence de l'assistante sociale est à saluer mais ne suffira pas à faire face aux difficultés rencontrées.

Pourtant, un Service Public d'Éducation de qualité est essentiel pour l'avenir de la jeunesse et de notre société. Les politiques actuelles d'économies budgétaires dans ce secteur comme dans celui de la santé nous apparaissent irresponsables. La situation sanitaire et sociale exige que d'importants moyens supplémentaires soient déployés dès la rentrée prochaine.